



trois questions..

Rubrique : actualités - Date : vendredi 21 septembre 2007

Interdiction de fumer dans les restaurants, bars et discothèques

VALEURS ACTUELLES a posé « trois questions.. » à Lionel Luca, député UMP des Alpes Maritimes, qui se dit opposé à l'interdiction de fumer dans les bars, restaurants et discothèques prévue au 1er janvier 2008. Selon lui « cette mesure ne sera pas appliquée » car les inspecteurs du travail chargés de faire appliquer ces textes « ont annoncé qu'ils ne feraient rien ». Or dit-il en « laissant un délai plus raisonnable », des salles fermées réservées aux fumeurs auraient pu être installées et « les discothèques auraient pu s'équiper de systèmes de ventilation efficaces ». Estimant « qu'en France on impose dans la brutalité », il affirme qu'avec les hausses et les interdictions on a fait des débitants de tabac « un nouveau corps social assisté », sachant que « dans les zones frontalières tous les commerces locaux sont pénalisés ». Le parlementaire qui propose « la méthode espagnole » où « les gérants décident d'eux-mêmes si leur établissement devient non fumeur », juge que « cette étape transitoire serait cohérente ». D'après lui, « les professions concernées vont se manifester avant la fin de l'année » et « les politiques à la veille des municipales ne pourront que réagir » car dans ces périodes « le bon sens revient ».